

PANORAMA DE L'ACTU



Veille thématique sur l'actualité des familles

15 septembre 2018

LA UNE

Faire plus pour ceux qui ont moins

La formule était affichée sous ce titre dans le programme du candidat Macron. C'est elle qui a été reprise en ligne de force lors de la présentation de la [stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté](#) le 13 septembre 2018. A retenir parmi les mesures annoncées : un projet de loi en 2020 pour créer un Revenu universel d'activité regroupant les principales prestations sociales ; la création d'un Service Public d'Insertion, incluant le service public d'insertion des jeunes confié au réseau des missions locales, avec une obligation de formation étendue à l'âge de 18 ans ; 500 000 *garanties jeunes* et 240 000 *contrats d'insertion par l'activité économique* pendant toute la durée du quinquennat ; création d'un fonds pour financer des petits déjeuners dans les écoles prioritaires et d'un *fonds d'innovation sociale* pour la formation des professionnels de la petite enfance ; la cantine à un euro dans les petites communes et les quartiers prioritaires ; des bonus financiers aux collectivités qui ouvriront de nouvelles places de crèches aux enfants des quartiers défavorisés ; l'aide sociale à l'enfance étendue jusqu'à l'âge de 21 ans... L'INSEE chiffre à 8,8 millions le nombre de personnes pauvres en France, dont un enfant sur cinq.

[Rapport Mathieu Klein – Claire Pitollat](#) sur l'accompagnement des bénéficiaires du RSA

Le Président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et la députée des Bouches-du-Rhône ont remis au Premier Ministre leur rapport le 5 septembre. Partant de l'idée que la solidarité est un investissement, il propose un accompagnement rénové – fin du clivage entre accompagnement professionnel et social-, rapide –dans la semaine qui suit la demande (nb : Macron a retenu un mois)- et familial, c'est-à-dire intégrant la sphère familiale du bénéficiaire dans le processus d'accompagnement. Les bénéficiaires doivent être plus acteurs de leurs parcours : dans le prolongement de la démarche du Haut-Rhin et de l'arrêt du Conseil d'État sur la question, le rapport suggère de "promouvoir les activités de bénévolat associatif et civique sans pour autant les rendre obligatoires". L'accompagnement vers l'emploi doit proposer des solutions diversifiées.

[Rapport Christine Cloarec-Le Nabour – Julien Damon](#) sur "La juste prestation"

C'est ce même 5 septembre 2018 qu'a été présenté le rapport pour "des prestations et un accompagnement ajustés". Il préconise la simplification des dispositifs, l'homogénéisation des critères et de ressources et la contemporanéité de celles-ci (les revenus pris en compte en temps réel et non décalé). En lançant le projet de revenu universel d'activité, Emmanuel Macron est allé au-delà des préconisations des rapporteurs.

L'UNAF communique

L'UNAF, qui a activement contribué à la concertation et aux travaux préparatoires à la stratégie de lutte et de prévention contre la pauvreté y retrouve des approches et des propositions qu'elle a avancées et défendues. Pendant la concertation, l'UNAF a proposé plusieurs actions, aujourd'hui inscrites dans la stratégie. Des conditions sont toutefois nécessaires pour assurer leur réussite. C'est [à lire ici en lien](#).

POLITIQUE FAMILIALE



Petite enfance

Deux nouveaux rapports en cours concernent la petite enfance. La première mission a été confiée par Agnès Buzyn et Marlène Schiappa à Élisabeth Laithier, adjointe au maire de Nancy. Objectif de cette mission : "orienter progressivement les critères d'attribution des places de crèches vers des règles plus équitables". Il est demandé à la mission d'élaborer un référentiel national, qui inclura notamment des propositions de bonne pratique sur la création d'une commission d'attribution, la mise en place d'un barème de points ou encore l'accompagnement des familles dans leur parcours pour l'accueil de leur jeune enfant.

La seconde mission charge Michèle Peyron, députée (LREM) de Seine-et-Marne, d'évaluer la politique de protection maternelle et infantile. Le constat est en effet qu'aujourd'hui règne une grande hétérogénéité territoriale et l'Etat pourrait reprendre la main pour développer cette politique publique qui relève aujourd'hui presque exclusivement de la compétence des départements. Pour en savoir plus : [La lettre de mission du 7 juin 2018 adressée à Elisabeth Laithier, sur le site de l'AMF.](#) ; [Le décret du 26 juillet 2018 chargeant Michèle Peyron d'une mission sur la PMI.](#)

Entraide familiale

La solidarité financière dans les familles – dons aux enfants, aux parents, aux grands-parents – se chiffre à 36 milliards d'euros en valeur annuelle C'est ce que révèle une [étude de l'INSEE](#) qui souligne l'importance majeure de la génération pivot (entre 40 et 59 ans) qui donne à ses enfants deux fois plus qu'elle ne reçoit de ses propres parents.

PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS



L'UNAF alerte sur les conséquences de la réforme

Le [décret réformant le financement des mesures de protection juridique](#), et son [arrêté](#), publiés au JO du 31 août 2018, sont entrés en vigueur le 1^{er} septembre. L'UNAF dénonce une réforme qui consiste à augmenter la participation des personnes vulnérables dont la plupart sont extrêmement démunies, pour combler la baisse des dotations financières de l'Etat. Ces textes ont notamment supprimé la "franchise" qui s'appliquait en dessous d'un seuil minimal. Désormais, ceux qui perçoivent plus de 819 euros par mois (860 euros à partir de novembre) sont ponctionnés sur l'intégralité de leurs revenus. Cela aura des conséquences néfastes voire dramatiques sur les personnes protégées ayant de très faibles ressources et, craignent les UDAF, sur leur relation avec leurs mandataires. Rappelons que la moitié des personnes protégées vit en dessous du seuil de pauvreté" (1.015 euros par mois en 2015 selon l'Insee). Pour l'UNAF, la protection juridique des majeurs mérite une politique publique dédiée à la hauteur des enjeux sociaux et sociétaux. Au regard du droit international, renforcer les droits des personnes vulnérables exige que la France améliore les moyens de celles et ceux qui les accompagnent.

A noter que l'UNAF Occitanie organise le 20 septembre à Carcassonne un colloque : "La protection des personnes vulnérables : inclusion sociale et coopération internationale."

PROTECTION DE L'ENFANCE

Aide sociale à l'enfance

Aujourd'hui, en France, plus de 300.000 enfants et jeunes bénéficient d'une mesure de l'aide sociale à l'enfance, pour nombre d'entre eux jusqu'à leur majorité. Or, 25% des personnes sans domicile fixe sont passées par l'aide sociale à l'enfance. Au-delà des mesures annoncées par le Président de la République le 13 septembre 2018, l'association *SOS Villages d'Enfants** demande plus et restera vigilante sur leur application, autour de l'objectif [Zéro sortie sèche de l'Aide sociale à l'enfance](#) (voir le communiqué en lien).

La pièce de théâtre "[J'ai pas le temps, j'suis pas comme eux](#)", présentée en juillet au Festival Off d'Avignon, porte la parole de ces jeunes.

Le [rapport d'Antoine Dulin](#), Vice-Président du CESE et rapporteur de l'avis sur la prévention des ruptures de parcours en protection de l'enfance, apporte des recommandations importantes.

La [proposition de loi de Brigitte Bourguignon](#) déposée fin juin a également permis de mettre sous les projecteurs cette question.

* Dans le Grand Est, les villages d'enfants de l'association [SOS Villages d'enfants](#) sont à [Marange-Silvange](#) (57) et à [Jarville](#) (54).

La rétention des mineurs

Le Conseil constitutionnel a validé, le 6 septembre 2018, les dispositions les plus contestées du projet de loi Asile et Immigration dont la question portant sur la rétention des mineurs. Les quatre dispositions censurées l'ont été pour des raisons procédurales.

Dans la foulée, le Président de la République a donc promulgué la loi qui a été publiée au Journal Officiel le 11 septembre 2018. C'est [à lire sur le site Service-public.fr](#).

RETRAITES

[Une consultation citoyenne](#)

Le gouvernement veut harmoniser les 42 régimes de retraite existants par un régime universel et instaurer un système par points. Une réforme doit être dévoilée en 2019 à l'issue d'une large concertation et elle devrait se mettre en place à partir de 2025. Le Haut-Commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, lance une grande consultation citoyenne. Chaque citoyen est invité à donner son avis en ligne et à proposer de nouvelles pistes de réflexion. La plateforme de la consultation est ouverte jusqu'au 25 octobre 2018 et permet de s'inscrire aux 8 ateliers organisés en région et de déposer ses idées. L'UNAF invite chacun à participer à cette consultation (en lien dans le titre).

HANDICAP

Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté : et le handicap ?

8,8 milliards d'euros répartis sur quatre ans pour les 8,8 millions de personnes touchées par la pauvreté en France (1 000 euros par personne tout rond !) seront ainsi dédiés à la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté qui concerne, évidemment, également les personnes en situation de handicap pour qui la précarité est une réalité. Le site [handicap.fr](#) fait le point sur les mesures concernant le handicap (nouvelles ou déjà annoncées précédemment) et sur les réactions après le discours présidentiel.

Une mobilisation réussie pour la prime d'activité

En juillet, date de l'application de la mesure supprimant la prime d'activité pour les salariés bénéficiaires de pensions d'invalidité, *APF France handicap* [a recueilli de nombreux témoignages de personnes](#) perdant en moyenne 158 €/mois. L'association dénonçait cette mesure qui pénalisait de nombreuses personnes aux revenus modestes, certaines passant sous le seuil de pauvreté. Elle [a alerté la ministre de la Santé](#). Le gouvernement a fait marche arrière. Sur [faire-face.fr](#), le cabinet d'Agnès Buzyn confirme la suppression de cette mesure mais de façon provisoire. *APF France handicap* exprime sa satisfaction et reste mobilisée pour que le rétablissement de ces droits soit définitivement acté dans la loi de finances 2019.

LOGEMENT

Le projet de loi Elan dans sa dernière étape parlementaire

La commission mixte paritaire convoquée pour examiner le projet de loi Elan se réunira le 19 septembre. Si l'exécutif et les rapporteurs du texte affichent fermement la volonté de trouver un texte de compromis, des créneaux sont prévus pour une nouvelle lecture à l'Assemblée nationale en cas d'échec de la CMP. Les députés se réuniraient alors les 25, 26 et 27 septembre en commission, puis à compter du 9 ou du 10 octobre en séance publique.

Les autorisations de logements progressent en région Grand Est.

Le commissariat général au développement durable (CGDD) a publié les chiffres de la construction de logements au 30 juin 2018. La production a connu au niveau national un léger ralentissement au dernier semestre, mais une progression franche de 12,9% dans la région Grand Est. Ce sont surtout les autorisations de logements collectifs (y compris en résidence) qui progressent. Les mesures incitatives prévues par la loi Elan ne produiront progressivement leurs effets qu'après la parution des textes d'application et la question sera de savoir si le "choc de l'offre" annoncé par le gouvernement se traduira bien dans un marché qui aujourd'hui tend au contraire à se contracter.

Du nouveau pour la rénovation énergétique

La communication nationale FAIRE a été lancée le 10 septembre. FAIRE : (Faciliter, Accompagner et Informer sur la Rénovation Énergétique) s'inscrit dans le cadre du plan national de rénovation des bâtiments. Elle consiste en une campagne TV, presse, digitale et réseaux sociaux pour mobiliser l'ensemble des acteurs publics et privés en faveur de la rénovation énergétique. Un nouveau site internet grand public : www.faire.fr, une page Facebook : www.facebook.com/FaireTousEcoConfortables et toujours un numéro pour les particuliers pour se renseigner :



ENVIRONNEMENT

Mobilisation pour le climat

La démission de Nicolas Hulot a provoqué, de manière inattendue, une forte mobilisation citoyenne en faveur de la lutte pour une transition écologique rapide, qui a débouché, samedi 8 septembre, sur l'organisation de nombreuses marches pour le climat, en coordination avec la journée d'action internationale organisée sur ce thème. Selon plusieurs études scientifiques récentes, les populations d'insectes ont chuté de près de 80 % en Europe en trente ans, alors qu'un tiers des oiseaux des champs ont disparu en 15 ans en France. Face à ces statistiques et après l'aveu d'impuissance de Nicolas Hulot, des citoyens se mobilisent pour un monde dans lequel il y aura des coquelicots, des abeilles, des oiseaux, et des humains qui seront moins malades.

SANTE

La santé en région Grand Est

Chaque année, l'ARS Grand Est présente un état financier regroupant l'ensemble des charges de l'État, des régimes d'Assurance Maladie et de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, relatives à la politique de santé et aux services de soins et médico-sociaux de la région. [La brochure](#) détaille l'évolution des dépenses de santé ainsi que les grands domaines d'actions de l'ARS que sont : les dépenses de soins de ville, les versements aux établissements de santé, les versements aux établissements médico-sociaux, les autres prestations AT-MP, invalidité, décès hors ONDAM, les autres dépenses sanitaires et médico-sociales, les dépenses de santé publique.

Les 18 et 19 septembre 2018, le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) organise au Centre des congrès Prouvé à Nancy la 9ème édition des Rencontres territoriales de la santé sur le thème "Environnements de vie et santé, quelles stratégies territoriales ?". Inscriptions closes.

La santé dans la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté

L'aide à la complémentaire santé (ACS), marquée par un taux de non-recours supérieur à 50 %, sera intégrée à la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) avec une participation financière inférieure à 1 euro par jour, à compter du 1er novembre 2019. 1,4 million de personnes (ex-bénéficiaires de l'ACS) sont concernées par ce basculement qui devrait permettre une meilleure prise en charge des soins pour les personnes âgées et handicapées ; le gouvernement espère que la publicité de la mesure permettra de toucher 200 000 personnes supplémentaires.

Le renouvellement des droits à la CMU-C pour les allocataires du revenu de solidarité active (RSA) sera automatique.

Enfin, l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM) médico-social sera augmenté de 25 %, ce qui permettra de renforcer les solutions d'accompagnement social avec la création de 1 450 lits d'accueil médicalisé (LAM) et lits halte soin santé (LHSS) supplémentaires d'ici 2022, et de 1200 places supplémentaires pour les appartements de coordination thérapeutique. (source : *Le Quotidien du médecin*)

Moi(s) sans tabac

En novembre prochain, ce sera déjà la 3^{ème} édition de l'opération *Moi(s) sans tabac* ! Elle aura lieu partout en France du 1^{er} au 30 novembre. En 2017, 280 actions ont eu lieu dans notre région. Et si cette année, vous aussi vous vous mobilisez ? L'UNAF, l'URAF Grand Est, les UDAF et le mouvement familial s'associent à cette campagne. Nous vous en reparlerons plus précisément dans de prochaines éditions.

La revue de presse de France Assos Santé

Ces derniers jours encore, on peut lire de nombreux articles de presse pouvant intéresser directement les représentants des usagers de la santé, mais aussi bien sûr le grand public. Parmi ceux-ci : dans *les Echos* : "L'alcool continue de faire des ravages sur les bébés", "Les prochaines exonérations de cotisations seront à la charge de la Sécurité sociale", "Assurance-maladie : l'exécutif tenté de lâcher du lest" (lundi 10 septembre), "Santé : il faut transformer, pas colmater", "Une protéine végétale pour détecter les cancers", "Les dépenses à la charge des patients baissent encore" (mardi 11 septembre) ; dans *Le Monde* : "Psychiatrie : Un système de soins à bout de souffle" (samedi 8 septembre), "Arrêts-maladie : le gouvernement préconise un diagnostic", "Contaminations - Le Pacifique, un océan de plastiques" (lundi 10 septembre), "En Seine-Saint-Denis, le 115 désemparé face aux bébés sans abri" (mardi 11 septembre) ; dans *Libération* : "Aux petits soins – On va papoter avant de mourir", "Androcur – Un cachet au parfum de scandale sanitaire ? "

Vous pouvez trouver cette revue de presse sur l'extranet <http://extranet.france-assos-sante.org/> en demandant à y être abonnés.

CONSOMMATION

Le vrai du faux

Le Tribunal administratif de Toulouse a-t-il autorisé une commune à interdire la pose de compteurs Linky ? Le vrai du faux. Lire [l'article de Maire Info](#) (13 septembre 2018).

BUDGET DES FAMILLES

Le prélèvement à la source

Le prélèvement de l'impôt à la source aura bien lieu dès janvier 2019. Sur ce sujet aussi et tout particulièrement, il est important de décoder le vrai du faux. Des précisions ont été apportées par Bercy sur la question des réductions et des crédits d'impôt mais aussi sur celle des employés à domicile. La source fiable et officielle, avant de creuser pour chacun le sujet, est le site Service-public.fr.

Voir notamment l'article "[Crédits d'impôt et particuliers employeurs : quels ajustements pour le prélèvement à la source ?](#) "

FORMATION

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel promulguée

Limite d'âge de la formation en apprentissage repoussée, réforme du compte personnel de formation (CPF), droits au chômage revus... La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel publiée au *Journal officiel* du 6 septembre 2018 apporte un certain nombre de modifications en matière d'apprentissage et de formation professionnelle. Ce que dit la loi, ce qui va changer...

Voir [en lien sur le site Service-public](#).

EDUCATION – PARENTALITE

Rentrée scolaire : des nouveautés

12,4 millions d'élèves ont repris le chemin de l'école le lundi 3 septembre (6,74 millions d'écoliers, 3,37 millions de collégiens et 2,28 millions de lycéens). La rentrée a été [marquée par des nouveautés](#), notamment la poursuite du dédoublement de classes dans les quartiers défavorisés ou encore l'interdiction du portable au collège.

Rentrée universitaire : on n'en a pas fini avec Parcoursup !

A quelques jours de la fin de la période complémentaire d'attribution des places dans les établissements d'enseignement supérieur pour les étudiants nouveaux bacheliers, il resterait encore plus de 45 000 jeunes n'ayant reçu aucune proposition, dont 7 745 considérés comme actifs (les autres ne se manifestant plus sur la plateforme d'attribution Parcoursup). A l'étonnement général, il resterait en face 100 000 places disponibles, même dans des cursus précédemment considérés comme en tension. C'est l'équation que doivent résoudre les services du Ministère, car bien évidemment les filières ne correspondent pas toujours aux demandes et il ne s'agit pas de proposer des affectations subies qui aboutiraient à l'échec et poseraient pour les jeunes et leurs familles des problèmes d'organisation insolubles. On n'en a donc pas fini avec le parcours du combattant commencé il y a plus de six mois pour les familles concernées. [Lire l'article](#).

La Journée des DYS en Alsace !

Le 13 octobre 2018, aura lieu la journée dédiée aux troubles des apprentissages ou troubles Dys : dyslexie, dyspraxie, dysphasie, coorganisée par trois associations locales : APEDA, pour la dyslexie, DFD Dyspraxie Alsace et Avenir Dysphasie Alsace. Elle se déroulera à la CCI, 234 avenue de Colmar à Strasbourg, de 9 h à 18 h. La journée a pour but de sensibiliser professionnels et grand public à ces troubles. Site internet : www.dys-alsace.com

Et pour rappel de notre précédente édition :

Le 17 septembre (20 h) à Strasbourg, 12 rue Kuhn - **Conférence de Serge Tisseron** : [Tous accros au numérique ?](#)

Le 18 septembre à Reims – Journée régionale [Quartiers populaires : de l'usage des mots aux réalités territoriales](#), organisée par l'ORIV (Observatoire régional de l'intégration et de la ville).

Le 5 octobre à Colmar – [Forum Droits devant !](#) organisé par la CRSA, l'ARS et le CREAI Grand-Est pour défendre les droits des personnes en situation de handicap.

SPORT

Une ministre alsacienne

Le monde du sport et les Alsaciens ont plutôt apprécié l'arrivée de la Mulhousienne Roxana Maracineanu au Ministère des Sports. D'aucuns se souviennent de ses interventions auprès des jeunes lycéens dans le cadre du *Mois de l'Autre* pour leur faire part de son témoignage personnel de réussite par la motivation et le travail et d'intégration par le sport. Un exemple qu'elle échangeait avec modestie sans penser qu'un jour (quelque 13 ans plus tard) elle pourrait entrer dans le gouvernement français. En 2019, aura lieu la 15^{ème} édition du [Mois de l'Autre](#), devenu maintenant Grand Est.

A très bientôt pour une nouvelle édition !